Centre Ressource du Développement Durable

Généré le 25 avril 2024 à 00:17 depuis le site www.cerdd.org Page /

Le SRADDET Hauts-de-France entre en vigueur

Mis à jour le 13 novembre 2020

Lors de la séance plénière du 30 juin 2020, la Région Hauts-de-France a adopté son projet de **Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET), qui fixe ses orientations en la matière. Il est le fruit d'un travail de concertation avec les acteurs régionaux de l'aménagement du territoire et les collectivités des Hauts-de-France.

Le SRADDET dessine l'avenir des Hauts-de-France

Adopté par le Conseil régional réuni en plénière le 30 juin et **approuvé** par le Préfet de Région le 4 août dernier, le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), est entré en vigueur.

1^{er} schéma d'aménagement à l'échelle de la nouvelle région, il fixe les orientations de la Région des Hauts-de-France. L'action régionale coordonne ainsi 11 domaines définis par la loi qui interviennent directement dans le quotidien des habitants. Il se substitue au Plan Régional de Prévention des Déchets et à plusieurs anciens schémas élaborés en Nord-Pas-de-Calais et en Picardie : Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, Schéma Régional de l'Intermodalité, Schéma Régional Climat Air Énergie, Schéma Régional de Cohérence Écologique.

Les **PCAET** en cours d'élaboration doivent **prendre en compte ses objectifs** et être compatibles avec ses règles générales dans les dispositions qui les concernent. Pour les PCAET déjà approuvés, ils devront être mis en compatibilité avec les règles générales du fascicule lors de la première révision qui suivra l'approbation du schéma.

>>> Le SRADDET est consultable sur le site de la Région

Agence hdf 2020-2040 : coordonner & inventer la région de demain

À quoi ressembleront les **Hauts-de-France en 2040 ?** Et surtout, à quoi voulons-nous qu'ils ressemblent ? Que pouvons-nous faire aujourd'hui pour rendre notre **futur attractif** ? En cette période de **bouleversement climatique** et numérique, les questions sur notre avenir sont infinies et parfois angoissantes.

Afin de poser les bonnes questions et de trouver les bonnes réponses, la Région crée l'**Agence Hauts-de-France 2020-2040**. "Il ne s'agit pas d'une agence au sens propre du terme, précise Caroline
Larmagnac, directrice générale adjointe de la Région en charge du pôle Équilibre des territoire. C'est une
instance de réflexion et de débat, ouverte à l'ensemble des partenaires publics et privés, dont la vocation est
de travailler, de manière très agile, avec l'ensemble des parties prenantes."

Un des enjeux de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 est de **coordonner les politiques locales**, qui ont un impact sur l'aménagement. Dans ce cadre la mission porte particulièrement sur l'animation de la démarche d'élaboration du **Schéma Régional d'Aménagement**, de **Développement Durable et d'Egalité des Territoires** (SRADDET).

>>> Découvrez le site de l'Agence Hauts-de-France 2020 - 2040

Découvrez la Collection « Les fiches du SRADDET »

Dans le cadre de la mise en œuvre du SRADDET, une **collection de fiches thématiques** est proposée par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 pour **faciliter l'appropriation du schéma** par les **structures porteuses** des documents de planification.

20 fiches seront à terme élaborées :

- 1- SRADDET, qu'est-ce-que c'est?
- 2- SRADDET et soutien des excellences régionales
- 3- SRADDET et hub logistique
- 4- SRADDET et Canal Seine –Nord-Europe
- 5- SRADDET et gestion prospective et solidaire du littoral
- 6- SRADDET, transport voyageurs et intermodalité
- 7- SRADDET et ossature régionale
- 8- SRADDET et aménagement commercial
- 9- SRADDET et logement
- 10- SRADDET et la gestion économe de l'espace
- 11- SRADDET et modes d'aménagements innovants
- 12- SRADDET et stratégies numériques
- 13- SRADDET, sobriété et transition énergétique
- 14- SRADDET et qualité de l'air
- 15- SRADDET et mode de production bas carbone
- 16- SRADDET et réhabilitation thermique des bâtiments

- 17- SRADDET et préservation des services écosystémiques rendus par les sols
- 18- SRADDET et adaptation au changement climatique
- 19- SRADDET et valorisation du cadre de vie et de la nature régionale
- 20- SRADDET et déchets

>>> Pour en savoir plus sur les fiches SRADDET

Découvrez d'autres contenus similaires

- Du SRCAE au SRADDET : où en est-on ?
- Découvrez la collection "Les fiches d...
- Le Sraddet en questions La biodiver...

Enregistrer

- ATMO Hauts-de-France
- CEREMA Hauts-de-France
- AFIP Hauts de France
- Le DDTour en Hauts-de-France
- Brochure "La forêt en Hauts-de-France"

Enregistrer

• Les Hauts-de-France en transitions

Enregistrer

- AFQP Hauts-de-France
- Conseil Régional Hauts-de-France
- Conseil Régional Hauts-de-France

Abonnez-vous !Recevez le meilleur	de l'information	régionale DD &
Climat		

<u>S'inscrire</u>